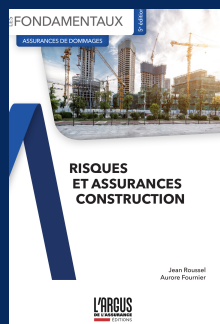




“

*Pour les praticiens,  
je pense que l'on peut  
parler d'un ouvrage  
de référence.*

Sarah BROS



Jean Roussel · Aurore Fournier

## Risques et assurances construction

À propos de la nouvelle édition de l'ouvrage publié aux Éditions L'Argus de l'assurance

Propos recueillis par Mélanie Roux, pour CEA

### Introduction

À l'occasion de la parution de la nouvelle édition de l'ouvrage de Jean ROUSSEL et Aurore FOURNIER consacré aux risques et aux assurances de la construction, nous avons recueilli le regard de Sarah BROS, professeure de droit privé à l'Université Paris Dauphine-PSL.

Elle revient sur l'intérêt de cet ouvrage pour les praticiens, les universitaires et les étudiants, ainsi que sur sa capacité à rendre plus lisible une matière technique, exigeante et souvent perçue comme complexe.

### QUESTION 1

**L'ouvrage, qui se veut un outil de travail à destination des praticiens comme des universitaires, vous paraît-il avoir atteint son objectif ?**

Sarah BROS : Oui, sans hésiter.

J'ajouterais même qu'il s'adresse également aux étudiants. Ceux qui suivent un cursus en droit des assurances ou en droit de la construction sont amenés à découvrir cette matière. Or, l'ouvrage de Jean ROUSSEL et Aurore FOURNIER permet précisément cette découverte, ce qui constitue un atout important.

Bien qu'il s'agisse d'un ouvrage de spécialistes, approfondi et érudit, il demeure accessible. Son public est donc constitué à la fois de praticiens, d'universitaires et d'étudiants.

Pour les praticiens, l'ouvrage touche évidemment sa cible. Les développements sont très clairs, tout en étant très approfondis sur les questions essentielles.

Pour les universitaires, il présente également un réel intérêt. Peu d'universitaires écrivent spécifiquement en assurance construction. Un universitaire spécialiste du droit des assurances ou du droit de la construction pourra donc y trouver des développements précis et exploitables.

L'ouvrage comporte par ailleurs des rappels utiles à d'autres branches du droit, notamment le droit commun, le droit des contrats et le droit de la responsabilité civile. Cela le rend accessible à un chercheur qui ne serait pas nécessairement spécialiste de la matière.

Pour les praticiens, je pense que l'on peut parler d'un ouvrage de référence.

### QUESTION 2

**Recommanderiez-vous cet ouvrage aux étudiants ?**

Sarah BROS : Évidemment. C'est d'ailleurs déjà le cas.

Nous le recommandons aux étudiants, y compris à ceux qui ne se destinent pas nécessairement, du moins pas encore, à la pratique de l'assurance construction. Dès lors qu'ils étudient le droit des assurances, cet ouvrage constitue une référence utile.

Il permet d'entrer dans la matière, d'en comprendre la logique, mais aussi d'en mesurer la technicité. C'est un ouvrage qui peut accompagner aussi bien une première découverte qu'un approfondissement.

### QUESTION 3

**Peut-on parler, selon vous, d'une clarification du labyrinthe des risques et des assurances de la construction ?**

Sarah BROS : Oui, très clairement.

La structure même de l'ouvrage participe fortement à cette clarification. Il distingue d'abord les risques en assurance construction, puis l'assurance construction elle-même. En séparant ainsi les questions, le lecteur s'y retrouve beaucoup plus facilement.

On trouve exactement ce que l'on espère trouver : les risques, les polices d'assurance et le fonctionnement de l'assurance construction. Certains ouvrages nécessitent un index très détaillé pour que le lecteur puisse s'orienter. Ici, grâce au plan, on se repère très facilement.

Dans une matière aussi complexe que l'assurance construction, cette clarté est particulièrement précieuse.

J'ai également beaucoup apprécié la présence de tableaux, de schémas et d'encadrés. Ils facilitent la lecture, mais surtout la clarification des connaissances. Le premier tableau figurant au début de l'ouvrage synthétise à lui seul l'ensemble de la matière. Il permet de comprendre immédiatement où l'on se situe.

Les encadrés, qu'il s'agisse de décisions de justice, de rapports ou de textes, apportent aussi beaucoup. Ils agrémentent la lecture, donnent des repères et aident à fixer les connaissances, notamment pour les lecteurs qui ont une mémoire visuelle.

Ce qui ressort également, c'est que l'on sent la maîtrise de spécialistes. L'ouvrage ne se limite pas à synthétiser les textes et la jurisprudence. Il identifie les insuffisances de la loi, les difficultés persistantes, les contradictions éventuelles de la jurisprudence et les points qui mériteraient encore d'être améliorés.

Sur une matière comme celle-ci, je pense qu'on peut difficilement faire mieux.

#### QUESTION 4

##### Auriez-vous des souhaits, propositions ou pistes de réflexion quant aux sujets qui pourraient être traités dans une prochaine édition ?

Sarah BROS : L'ouvrage me paraît déjà très complet en assurance construction.

J'ai particulièrement apprécié les liens établis avec le droit des contrats, le droit de la responsabilité civile hors construction et le droit des contrats spéciaux. L'ouvrage ne se limite pas à un état du droit positif : il ouvre également sur les projets de réforme, notamment en matière de contrats spéciaux et de responsabilité civile.

C'est un point très intéressant, car ces projets sont analysés avec mesure. Ils sont évoqués sans être excessivement détaillés, ce qui est pertinent tant qu'ils ne sont pas encore adoptés.

Pour une prochaine édition, je formulerais plutôt une suggestion de forme : poursuivre les tableaux et peut-être ajouter des synthèses de fin de chapitre.

Ces synthèses seraient particulièrement utiles pour les lecteurs qui disposent de peu de temps, mais qui ont besoin d'avoir rapidement une vision d'ensemble de la matière. Elles permettraient aussi d'identifier plus facilement où se trouve la question que l'on se pose, notamment lorsque l'on découvre le sujet.

Le plan de l'ouvrage aide déjà beaucoup à se repérer, mais des synthèses de fin de chapitre pourraient encore renforcer cette accessibilité.

#### QUESTION 5

##### En quelques mots, quel regard général portez-vous sur cet ouvrage ?

Sarah BROS : C'est un ouvrage clair, accessible et très complet, tout en étant porté par une véritable expertise.

Dans une matière aussi technique que l'assurance construction, l'ouvrage de Jean ROUSSEL et Aurore FOURNIER permet de se repérer, de comprendre les évolutions du droit et d'identifier les points essentiels. Il rend un véritable service aux praticiens, aux universitaires et aux étudiants.

S'il existait, dans tous les domaines spécialisés de l'assurance, des ouvrages de cette qualité, ce serait extrêmement précieux.

#### À retenir

- Un ouvrage de référence pour les praticiens
- Une matière technique rendue plus lisible
- Un outil utile aux universitaires et aux étudiants

Sur une matière comme celle-ci,  
je pense qu'on peut difficilement faire  
mieux.

Sarah BROS